

Demande d'admission adaptée (DAA) ou "dossier rose"

POURQUOI ?

- **Dépasser les blocages** des procédures de candidature existantes (notamment la Demande d'Admission Préalable et Parcoursup) qui sont non adaptées aux profils des étudiants en exil.
- **Valoriser le parcours** académique en facilitant la lisibilité des parcours des candidats (souvent fractionnés par leur parcours d'exil).
- **Valoriser toute expérience** pouvant faciliter l'évaluation du dossier en acceptant d'avantage de documents (validation des acquis professionnels ; attestation de comparabilité ENIC-NARIC ; PEQR ...).

PAR QUI ?

- Si aujourd'hui le Réseau MEnS est l'association qui porte et accompagne les établissements dans leur mise en place de la procédure, l'ensemble des documents a été co-construit dans un même effort inter-associatif avec le RESOME, UniR, UEE et Solidaire.
- **12 universités mettent en place la DAA** : cliquez [ici](#) pour voir la liste.

POUR QUOI ?

- Une candidature pour une **première inscription en parcours LMD** (licence master doctorat).
- Si le profil du candidat le permet, il est conseillé de doubler, selon les cas, avec une procédure de droit commun (tel que Parcoursup, Mon Master, Ecandidat).



POUR QUI ?

- **Tout étudiant en situation d'exil**, présent sur le territoire français, et **ayant le niveau linguistique** requis pour la formation souhaitée.



QUAND ?

- Les dates de dépôt des dossiers **dépendent du calendrier** de candidature de chaque composante.
- La DAA est un dossier de voie d'accès dérogatoire : l'objectif est donc que les examens des candidatures puissent être demandées hors délai.



DOCUMENTS D'APPUI

- **L'argumentaire** : reprend le projet de la procédure DAA et ses arguments à présenter aux instances de l'établissement.
- **Le guide méthodologique** : vise à guider les services administratifs et les responsables de formations amenés à utiliser la DAA.
- **La note explicative** à destination des candidats pour les accompagner pas à pas dans les différentes étapes du formulaire.
- **Le formulaire** à remplir par les candidats et l'administration en charge.



CONTACT ?

- Pour toute information, besoin d'accompagnement pour la mise en place de la DAA dans votre établissement, ou proposition de modification de la procédure :

contact@reseau-mens.org